

PETITION

Le 21 septembre 2012, le conseil constitutionnel a voté la tauromachie «conforme» à la constitution française. Une grande majorité de Français sont contre cette pratique barbare et immorale.

A l'attention de :

Madame Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture

Madame le Ministre de la Culture,

En ce XXIème siècle, nous ne pouvons pas croire que vous considérer la tauromachie comme «patrimoine culturel». **C'est une pratique immonde, barbare et immorale.**

Nous vous demandons d'annuler la décision du 21 septembre 2012 et de prendre en compte les voix des millions de Français qui déplorent cette pratique «culturelle».

LA TORTURE NE FAIT PAS PARTIE DE LA CULTURE FRANCAISE ...

NOM – PRENOM	VILLE	SIGNATURE



photo : terresacree.org

Pétition à retourner à :

FNMA – 11, rue de l'Ellée

56770 PLOURAY